

Dans ce bulletin, nous présentons un portrait statistique du faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR) dans l'ensemble du Québec et par région administrative. L'accent est mis sur le taux de faible revenu en 2005 et sur son évolution entre 2004 et 2005. La population à l'étude est formée des familles de recensement et des personnes hors famille¹. Nous considérons le revenu après impôt. Afin de rendre comparable le revenu de chaque famille aux fins de calcul du taux de faible revenu, le revenu familial est ajusté au moyen d'une échelle d'équivalence²; cette échelle tient compte de la taille de la famille et des économies d'échelle de sa consommation. Une famille ou une personne hors famille est définie comme à faible revenu selon la MFR lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année. En 2005, ce seuil s'élève à 12 810 \$ (voir tableau 8) et il correspond à celui d'une personne hors famille. En 2004, ce même seuil s'élève à 12 260 \$. Les données ont été compilées à partir du Fichier des familles T1 (FFT1) de Statistique Canada. Il s'agit de données fiscales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Notre portrait statistique s'applique d'abord à l'ensemble des familles et des personnes hors famille. Il est ensuite nuancé selon les types suivants : les personnes hors famille, l'ensemble des familles et trois types de familles, soit les couples sans enfants, les couples avec enfants et les familles monoparentales.

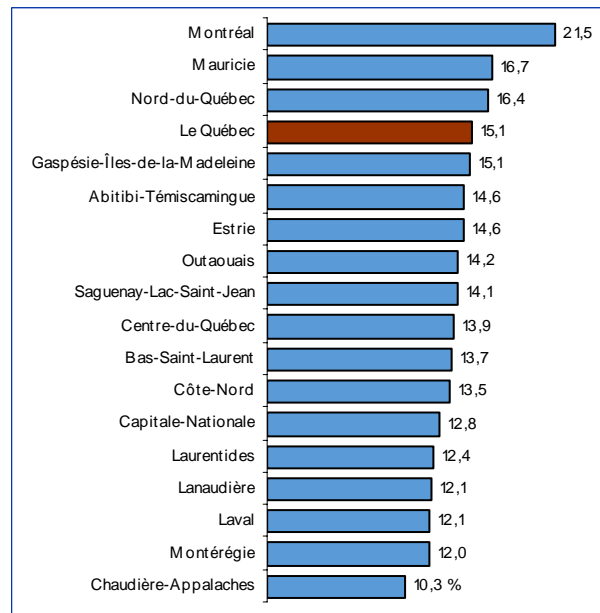
LE TAUX DE FAIBLE REVENU EN 2005 DANS L'ENSEMBLE

Le taux de faible revenu est le plus élevé dans la région administrative de Montréal

En 2005 au Québec, le taux de faible revenu de l'ensemble des familles et des personnes hors famille s'élève à 15,1 % (voir figure 1). La distribution de ce taux selon les régions administratives révèle des disparités relativement importantes. D'un côté, la région de Montréal affiche le taux le plus élevé, soit 21,5 %. Les régions de la Mauricie et du Nord-du-Québec figurent aux 2^e et 3^e rangs, avec des taux respectifs de 16,7 % et 16,4 %. D'un autre côté, la Chaudière-Appalaches, les régions périphériques de Montréal et, dans une mesure similaire, la Capitale-Nationale, présentent les taux les plus faibles. Le moins élevé est attribuable à la Chaudière-Appalaches (10,3 %). Les régions de la Montérégie (12,0 %), de Laval (12,1 %), de Lanaudière (12,1 %) et des Laurentides (12,4 %) figurent parmi les moins touchées. La Capitale-Nationale affiche un taux semblable (12,8 %). L'examen de la répartition de l'ensemble des familles et des personnes hors famille à faible revenu selon les régions administratives fait ressortir la forte surreprésentation de Montréal par rapport à son poids démographique (voir figure 2). En effet, en 2005, plus du tiers (36,7 %) de l'ensemble des familles et des personnes hors famille à faible revenu du Québec y résident. Certes, cette même région a le poids démographique de loin le plus élevé : durant la même

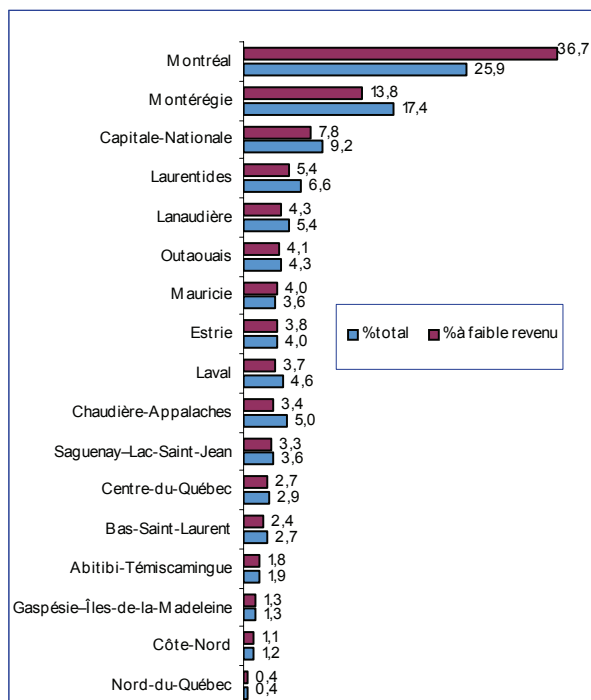
Figure 1

Taux de faible revenu, ensemble des familles et des personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 2005



année, elle recense un peu plus du quart de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec (25,9 %). Le fait que le poids démographique de Montréal soit de loin le plus élevé, conjugué au fait que son taux de faible revenu soit de loin le plus élevé (21,5 %), montre à quel point sa contribution au faible revenu de la province est notable.

Figure 2
Répartition de l'ensemble des familles et des personnes hors famille, selon la région administrative, Québec, 2005



Légère diminution du taux de faible revenu entre 2004 et 2005 dans la majorité des régions administratives

Au Québec, le taux de faible revenu passe de 15,2 % en 2004 à 15,1 % en 2005, ce qui représente une légère diminution de 0,1 point (voir tableau 1). Cette baisse n'empêche cependant pas la croissance du nombre de familles et de personnes hors famille à faible revenu dans la province, bien que cette augmentation soit inférieure à la croissance démographique. En effet, ce nombre passe de 529 160 en 2004 à 532 090 en 2005, soit une augmentation de 2 930 ou de 0,6 % tandis que, par contraste, le nombre total de familles et de personnes hors famille croît à un rythme plus élevé, soit de 1,2 % (voir tableau 7, volet 1). On observe la diminution du taux de faible revenu au Québec entre ces deux années dans la majorité des régions administratives, soit 11 sur 17. C'est en Abitibi-Témiscamingue qu'elle est la plus accentuée, soit d'environ un demi-point de pourcentage, car le taux passe de 15,0 % à 14,6 % entre 2004 et 2005. Cette diminution correspond à une décroissance de 2,2 % du nombre de familles et de personnes hors famille à faible revenu, soit de 9 690 à 9 480 (- 210), comparativement à une

Tableau 1
Taux de faible revenu, ensemble des familles et des personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 2004-2005

Région administrative	2004	2005	Écart
	%		
Bas-Saint-Laurent	13,9	13,7	-0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,3	14,1	-0,2
Capitale-Nationale	13,0	12,8	-0,2
Mauricie	16,9	16,7	-0,1
Estrie	14,5	14,6	0,1
Montréal	21,4	21,5	0,1
Outaouais	14,2	14,2	0,0
Abitibi-Témiscamingue	15,0	14,6	-0,5
Côte-Nord	13,6	13,5	-0,1
Nord-du-Québec	16,3	16,4	0,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15,3	15,1	-0,2
Chaudière-Appalaches	10,5	10,3	-0,2
Laval	12,0	12,1	0,1
Lanaudière	12,4	12,1	-0,3
Laurentides	12,6	12,4	-0,2
Montréal	12,1	12,0	-0,1
Centre-du-Québec	13,9	13,9	0,0
Le Québec	15,2	15,1	-0,1

croissance de 0,9 % du nombre total (de familles et de personnes hors famille) dans la même région (voir tableau 7, volet 1).

LE TAUX DE FAIBLE REVENU EN 2005, COMPARÉ ENTRE LES TYPES DE FAMILLES²

Tant dans l'ensemble du Québec que dans les régions administratives, les données permettent de comparer le taux de faible revenu entre les types suivants : les personnes hors famille, les couples sans enfants, les couples avec enfants et les familles monoparentales. À des fins de comparaison avec les personnes hors famille, nous avons regroupé les couples (avec et sans enfants) et les familles monoparentales sous un vocable général : l'ensemble des familles. Toutes les comparaisons du faible revenu entre les personnes hors famille et l'ensemble des familles, ou entre types de familles (couples avec ou sans enfants, familles monoparentales), peuvent être effectuées commodément sous trois angles : 1. les différences (d'un type à l'autre) de taux de faible revenu; 2. les différences entre les rangs des régions dans le classement de ces taux; 3. les différences entre les variations des taux dans le temps.

1. QUELQUES DIFFÉRENCES ENTRE LES TAUX DE FAIBLE REVENU

Le tableau 2 présente les taux de faible revenu en 2005 selon le type de familles. Nous commençons par comparer les taux entre les personnes hors famille et l'ensemble des familles; nous les comparons ensuite entre les trois autres types.

Le taux de faible revenu est plus élevé chez les personnes hors famille que chez l'ensemble des familles dans toutes les régions

Le taux de faible revenu est en 2005 plus élevé chez les personnes hors famille que chez l'ensemble des familles dans toutes les régions administratives. À l'échelle de la province, il est deux fois et demie plus élevé chez les premières que chez les secondes (23,6 % contre 9,6 %). Cette différence générale entre les personnes hors famille et l'ensemble des familles au chapitre du faible revenu n'est guère étonnante; elle s'explique vraisemblablement par la probabilité accrue dans les familles qu'une deuxième personne – le conjoint, voire un enfant adulte – retire un revenu, cela faisant augmenter le revenu disponible et donc diminuer l'occurrence du faible revenu, en comparaison des personnes hors famille.

Cependant, le rapport des taux entre les personnes hors famille et l'ensemble des familles varie selon les régions. Il est maximal dans la Chaudière-Appalaches, soit presque quatre fois plus élevé chez les personnes hors famille que chez les familles (19,7 % contre 5,3 %). À l'opposé, ce rapport est de seulement 1,6 dans la région de Montréal (26,5 % contre 16,7 %).

Le taux de faible revenu est plus élevé chez les familles monoparentales que chez les couples (avec ou sans enfants) dans toutes les régions

En 2005, à l'échelle du Québec et parmi les familles, le taux de faible revenu est le plus élevé chez les familles monoparentales. Ce taux s'élève à 28,2 %, contre 6,4 % parmi les couples sans enfants et contre 5,8 % chez les couples avec enfants (voir tableau 2). Cette différence, à l'avantage des couples, s'explique aussi par la probabilité accrue qu'une seconde personne retire un revenu. La comparaison des taux régionaux entre ces trois types révèle que le taux considérablement plus élevé enregistré dans les familles monoparentales s'applique à toutes les régions. Notons que le taux des couples avec enfants est inférieur à celui des couples sans enfants dans toutes les régions, à l'exception de la région de Montréal, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Tableau 2
Taux de faible revenu, selon le type de familles, régions administratives et le Québec, 2005

Région administrative	Personnes hors famille	Familles			Ensemble des familles	Total
		Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles monoparentales		
%						
Bas-Saint-Laurent	23,6	6,4	3,7	23,0	7,4	13,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	25,5	5,5	3,4	29,3	7,6	14,1
Capitale-Nationale	21,5	4,2	3,1	21,3	6,2	12,8
Mauricie	26,3	6,4	5,2	31,0	9,9	16,7
Estrie	24,2	5,3	5,0	26,0	8,2	14,6
Montréal	26,5	11,8	12,6	35,6	16,7	21,5
Outaouais	22,9	5,5	5,2	27,1	9,1	14,2
Abitibi-Témiscamingue	24,8	5,5	4,5	29,3	8,6	14,6
Côte-Nord	21,1	3,9	4,6	34,5	9,7	13,5
Nord-du-Québec	21,6	6,5	7,2	37,4	14,7	16,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23,2	8,0	5,4	27,0	10,4	15,1
Chaudière-Appalaches	19,7	4,4	2,3	19,1	5,3	10,3
Laval	20,9	4,8	4,6	23,2	7,3	12,1
Lanaudière	22,0	4,8	4,0	25,2	7,3	12,1
Laurentides	21,9	4,7	3,9	25,4	7,4	12,4
Montréal	21,1	4,4	4,0	24,9	7,1	12,0
Centre-du-Québec	23,9	5,4	4,3	26,4	7,8	13,9
Le Québec	23,6	6,4	5,8	28,2	9,6	15,1

demi-point environ, passant de 10,0 % à 9,6 %; démographiquement cette diminution se traduit par une décroissance de 4,9 % du nombre de familles à faible revenu (de 212 860 en 2004 à 202 460 en 2005), dans un contexte où le nombre total de familles au Québec demeure à peu près inchangé : il décroît de 0,1 % (voir tableau 7, volet 3). En ce qui concerne les personnes hors famille, c'est dans toutes les régions, à l'exception du Saguenay-Lac-St-Jean, de la Capitale-Nationale et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, que l'augmentation se produit. Dans le Nord-du-Québec, la croissance est la plus accentuée (+ 1,0 point) et le taux passe de 20,6 % à 21,6 %.

En ce qui concerne les familles, la diminution est systématique, c'est-à-dire qu'elle touche toutes les régions. La plus accentuée survient en Abitibi-Témiscamingue, où le taux de faible revenu décroît de 1,1 point et passe de 9,7 % en 2004 à 8,6 % en 2005. Cela correspond à une décroissance de 11,5 % du nombre de familles à faible revenu (lequel passe de 4 000 à 3 540), tandis que le nombre total de familles diminue de 0,5 % (voir tableau 7, volet 3). La plus faible est observable dans le Nord-du-Québec (- 0,2 point, soit 14,9 % en 2004 contre 14,7 % en 2005).

Tableau 4
Taux de faible revenu, personnes hors famille et ensemble des familles, régions et le Québec, 2004-2005

Région administrative	Personnes hors famille			Ensemble des familles		
	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart
	%					
Bas-Saint-Laurent	23,5	23,6	0,1	8,1	7,4	-0,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26,0	25,5	-0,5	8,1	7,6	-0,5
Capitale-Nationale	21,5	21,5	-0,1	6,7	6,2	-0,5
Mauricie	26,1	26,3	0,2	10,4	9,9	-0,5
Estrie	23,6	24,2	0,6	8,7	8,2	-0,5
Montréal	26,2	26,5	0,4	17,1	16,7	-0,3
Outaouais	22,2	22,9	0,8	9,8	9,1	-0,6
Abitibi-Témiscamingue	24,6	24,8	0,2	9,7	8,6	-1,1
Côte-Nord	20,5	21,1	0,7	10,3	9,7	-0,6
Nord-du-Québec	20,6	21,6	1,0	14,9	14,7	-0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23,5	23,2	-0,3	10,8	10,4	-0,4
Chaudière-Appalaches	19,7	19,7	0,0	5,7	5,3	-0,4
Laval	20,2	20,9	0,7	7,7	7,3	-0,4
Lanaudière	21,9	22,0	0,2	8,0	7,3	-0,6
Laurentides	21,7	21,9	0,2	8,0	7,4	-0,6
Montérégie	20,9	21,1	0,2	7,6	7,1	-0,4
Centre-du-Québec	23,4	23,9	0,5	8,4	7,8	-0,5
Le Québec	23,4	23,6	0,2	10,0	9,6	-0,5

...essentiellement les couples avec enfants...

Si l'on désagrège les chiffres sur la variation du taux de faible revenu entre 2004 et 2005 issus de l'ensemble des familles, il ressort que la diminution entre ces deux années passe essentiellement par les couples avec enfants (voir tableau 5). Ainsi, à l'échelle du Québec, on assiste à une forte diminution de leur taux. En 2004, 7,3 % des couples avec enfants sont à faible revenu, contre 5,8 % en 2005, ce qui correspond à une chute de 1,5 point.

Tableau 5
Taux de faible revenu selon le type de familles excluant les personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 2004-2005

Région administrative	Couples sans enfants			Couples avec enfants			Familles monoparentales		
	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart
	%								
Bas-Saint-Laurent	6,5	6,4	-0,1	4,5	3,7	-0,8	23,9	23,0	-0,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,6	5,5	-0,1	4,0	3,4	-0,6	28,6	29,3	0,8
Capitale-Nationale	4,4	4,2	-0,2	3,9	3,1	-0,8	21,0	21,3	0,3
Mauricie	6,4	6,4	-0,1	5,9	5,2	-0,7	30,9	31,0	0,1
Estrie	5,3	5,3	-0,1	6,0	5,0	-1,0	25,6	26,0	0,4
Montréal	10,7	11,8	1,1	15,9	12,6	-3,2	33,0	35,6	2,7
Outaouais	5,6	5,5	-0,1	6,5	5,2	-1,3	26,7	27,1	0,4
Abitibi-Témiscamingue	5,4	5,5	0,1	5,8	4,5	-1,3	31,5	29,3	-2,2
Côte-Nord	4,0	3,9	-0,1	5,2	4,6	-0,6	34,6	34,5	-0,1
Nord-du-Québec	6,3	6,5	0,2	8,2	7,2	-1,0	37,8	37,4	-0,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,7	8,0	0,3	6,2	5,4	-0,8	27,4	27,0	-0,4
Chaudière-Appalaches	4,4	4,4	-0,1	3,0	2,3	-0,7	19,1	19,1	0,0
Laval	4,5	4,8	0,3	6,0	4,6	-1,4	21,7	23,2	1,5
Lanaudière	4,8	4,8	0,0	4,9	4,0	-0,9	25,9	25,2	-0,8
Laurentides	4,7	4,7	-0,1	5,1	3,9	-1,2	25,3	25,4	0,2
Montérégie	4,3	4,4	0,1	5,0	4,0	-1,0	24,4	24,9	0,5
Centre-du-Québec	5,4	5,4	0,0	5,1	4,3	-0,8	26,8	26,4	-0,4
Le Québec	6,2	6,4	0,2	7,3	5,8	-1,5	27,2	28,2	0,9

Cette chute se traduit par une décroissance très importante (- 21,3 %) du nombre de couples à faible revenu avec enfants (voir tableau 7, volet 5). Ce nombre passe au Québec de 67 570 à 53 200 (- 14 370), dans un contexte où le nombre total de couples avec enfants (au Québec) décroît de 1,1 %. Si l'on considère maintenant le nombre d'enfants (c'est-à-dire le nombre de personnes âgées de 0 à 17 ans), les chiffres se présentent comme suit (voir tableau 7, volet 7). Entre 2004 et 2005, le nombre d'enfants vivant dans des couples à faible revenu passe au Québec de 124 310 à 92 320 (- 31 990), ce qui correspond à une décroissance d'un peu plus de un quart (- 25,7 %); par contraste, le nombre total d'enfants vivant dans des couples au Québec diminue de 3,1 %.

À l'inverse, comme l'indique le tableau 5, le taux augmente légèrement entre ces deux années chez les couples sans enfants et les familles monoparentales. Dans le premier cas, il passe de 6,2 % à 6,4 % (+ 0,2 point) et, dans le second, de 27,2 % à 28,2 % (+ 0,9 point).

...surtout à Montréal

La diminution observée chez les couples avec enfants est d'ailleurs systématique, car elle se produit dans toutes les régions. Mais c'est dans la région de Montréal qu'elle est la plus accentuée, soit de 3,2 points, et le taux passe de 15,9 % à 12,6 %. Cette diminution présuppose une décroissance de 22,4 % du nombre de couples à faible revenu avec enfants (voir tableau 7, volet 5) : ce nombre passe de 30 820 à 23 910 (- 6 910), tandis que le nombre total de couples avec enfants décroît de 2,7 %. Toujours à Montréal, le nombre d'enfants vivant dans des couples à faible revenu passe de 54 330 à 40 820 (- 13 510) entre 2004 et 2005, ce qui correspond à une décroissance de un quart (- 24,9 %); par contraste, le nombre total d'enfants vivant dans des couples ne décroît dans cette région que de 4,1 %.

Cependant, les écarts observés dans les deux autres types de familles ne vont pas systématiquement dans le même sens d'une région à l'autre. Ainsi, chez les couples sans enfants, où il y a une légère augmentation à l'échelle du Québec, on assiste à une diminution dans environ la moitié des régions (9 sur 17), laquelle ne dépasse pas 0,2 point. Dans l'autre moitié, l'augmentation ne dépasse pas 0,3 point de pourcentage, sauf dans la région de Montréal, où elle est largement plus élevée, soit de 1,1 point, et le taux passe de 10,7 % à 11,8 %. Cette augmentation correspond à une croissance de 11,4 % du nombre de couples à faible revenu sans enfants à Montréal (20 380 en 2004 contre 22 700 en 2005), laquelle surpasse bien sûr la croissance du nombre total de couples sans enfants (+ 1,0 %).

Par ailleurs, chez les familles monoparentales, où il y a aussi augmentation à l'échelle du Québec entre 2004 et 2005, le taux diminue dans 7 régions sur 17. Il augmente à Montréal et, encore une fois, c'est dans cette région que l'augmentation est la plus élevée, soit de 2,7 points. Le taux passe ainsi de 33,0 % à 35,6 %, ce qui correspond à une croissance de 8,6 % du nombre de familles monoparentales à faible revenu (29 980 en 2004, contre 32 570 en 2005); le nombre total de familles monoparentales à Montréal n'augmente que de 0,5 % (voir tableau 7, volet 6). Parallèlement, le nombre d'enfants vivant dans des familles monoparentales à faible revenu passe à Montréal de 45 420 à 47 290

(+ 1 870), soit une augmentation de 4,1 %; cette croissance est plus élevée que celle du nombre total d'enfants vivant dans les familles monoparentales de Montréal, laquelle est de 1,2 % entre les deux mêmes années (voir tableau 7, volet 8).

Signalons qu'en périphérie de Montréal, la région de Laval voit son taux de faible revenu des familles monoparentales gonfler de 1,5 point de pourcentage, soit la plus forte augmentation après Montréal. Le taux passe ainsi de 21,7 % à 23,2 % entre 2004 et 2005⁵. Par ailleurs, mentionnons que l'Abitibi-Témiscamingue connaît une évolution atypique, c'est-à-dire que son taux de faible revenu des familles monoparentales diminue, et ce, de manière prononcée : 2,2 points de pourcentage, soit de 31,5 % à 29,3 %.

En résumé, il apparaît que la conjoncture récente (de 2004 à 2005) suppose, à Montréal, une opposition notable des trajectoires du faible revenu entre, d'une part, les couples avec enfants et, d'autre part, les couples sans enfants et les familles monoparentales. Le sort des couples avec enfants s'améliore significativement et celui des autres se détériore significativement. On observe cette opposition dans l'ensemble du Québec, bien qu'elle soit plus modérée.

L'évolution du taux de faible revenu à long terme (1997-2005) : sommet en 2005 à Montréal

Tant concernant le Québec que ses 17 régions administratives, les données permettent de faire une revue chronologique du faible revenu sur presque une décennie, soit de 1997 à 2005. Le tableau 6 présente les taux pour une telle période, dans l'ensemble formé des personnes hors famille et des familles. Les taux en caractères gras indiquent les sommets de la période.

Il est frappant de constater que l'évolution à plus long terme du faible revenu dans la région de Montréal diffère radicalement de celle qu'on observe dans toutes les autres régions. Au cours de la période 1997-2005, le taux de faible revenu suit une tendance à la hausse à Montréal et atteint un sommet en fin de période, soit en 2005. La hausse est cependant interrompue de 1997 à 1998 et de 2000 à 2001, tandis qu'elle est faible à partir de 2002.

Tableau 6

Taux de faible revenu, ensemble des familles et des personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 1997-2005

Région administrative	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	%								
Bas-Saint-Laurent	16,6	15,5	15,8	16,3	13,9	14,0	13,9	13,9	13,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,4	14,7	14,3	15,1	14,3	14,5	14,3	14,3	14,1
Capitale-Nationale	15,3	14,4	14,1	14,3	13,4	13,1	12,9	13,0	12,8
Mauricie	18,0	16,9	16,7	17,1	16,6	16,7	16,5	16,9	16,7
Estrie	15,6	14,5	14,7	15,0	14,0	14,1	14,3	14,5	14,6
Montréal	21,1	19,6	19,8	20,3	20,1	20,9	21,3	21,4	21,5
Outaouais	16,7	15,4	15,3	15,0	13,5	14,0	14,1	14,2	14,2
Abitibi-Témiscamingue	16,8	15,9	16,2	17,1	15,3	15,3	15,3	15,0	14,6
Côte-Nord	18,9	18,0	16,1	16,3	14,1	14,1	13,3	13,6	13,5
Nord-du-Québec	28,7	28,1	18,5	18,8	16,6	16,0	15,8	16,3	16,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,4	19,5	18,9	19,1	15,7	15,7	15,1	15,3	15,1
Chaudière-Appalaches	12,5	11,7	11,6	11,7	10,3	10,5	10,4	10,5	10,3
Laval	12,7	11,4	11,4	11,6	11,4	11,7	11,7	12,0	12,1
Lanaudière	14,2	13,4	13,4	13,7	12,7	12,7	12,4	12,4	12,1
Laurentides	15,1	13,9	13,7	14,0	13,0	13,2	12,7	12,6	12,4
Montérégie	13,5	12,5	12,5	12,8	12,0	12,2	12,2	12,1	12,0
Centre-du-Québec	14,9	13,8	13,8	14,0	13,3	13,4	13,7	13,9	13,9
Le Québec	16,7	15,5	15,4	15,7	14,9	15,3	15,2	15,2	15,1

Note : Les taux en caractères gras indiquent le sommet de la période 1997-2005.

À l'inverse, dans toutes les autres régions sauf en Abitibi-Témiscamingue, le sommet de période est atteint dès le début, soit en 1997. Partout à l'extérieur de Montréal, une tendance à la baisse se dessine, avec un temps fort durant la période 1997-2001, en dépit d'un soubresaut entre 1999 et 2000. Cette tendance à la baisse dans les 16 régions extérieures à Montréal se reflète dans les chiffres sur l'ensemble du Québec.

EN RÉSUMÉ

En 2005, si l'on considère l'ensemble des familles et des personnes hors famille de recensement, le taux de faible revenu après impôt selon la Mesure de faible revenu (MFR), calculée à partir du revenu médian québécois, demeure le plus élevé dans la région de Montréal, tandis qu'il est le moins élevé dans la Chaudière-Appalaches et les régions périphériques de Montréal, soit la Montérégie, Laval, Lanaudière et les Laurentides. La région de Montréal exerce une contribution notable au faible revenu de la province : bien qu'en 2005, Montréal abrite environ le quart de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec, plus du tiers de celles à faible revenu s'y trouvent.

Entre 2004 et 2005, le taux de faible revenu diminue légèrement à l'échelle du Québec et dans la majorité des régions administratives. Dans toutes les régions, le

taux est en 2005 plus élevé chez les personnes hors famille que chez l'ensemble des familles, et plus élevé chez les familles monoparentales que chez les couples avec enfants et les couples sans enfants.

Par ailleurs, si l'on compare, entre les types de familles incluant les personnes hors famille, les rangs occupés par les régions en matière de faible revenu, on observe que, dans l'ensemble, ces rangs ont tendance à se rapprocher. On en conclut à la similarité, d'un type à l'autre, des profils géographiques du faible revenu, tandis que le taux de faible revenu est le plus élevé à Montréal, le plus faible en Chaudière-Appalaches, et faible dans les régions périphériques de Montréal. Toutefois, la région de la Côte-Nord, en comparaison des autres, se démarque par la situation plus difficile des familles avec enfants en matière de faible revenu, particulièrement les familles monoparentales.

Entre 2004 et 2005, le taux de faible revenu augmente chez les personnes hors famille dans presque toutes les régions et diminue parmi l'ensemble des familles dans la totalité des régions. Or, cette diminution passe essentiellement par les couples avec enfants, puisqu'il y a augmentation chez les couples sans enfants et chez les familles monoparentales, à l'échelle du Québec comme dans bon nombre de régions.

C'est dans la région de Montréal que l'évolution entre 2004 et 2005 du taux de faible revenu de chaque type de familles, à l'exclusion des personnes hors famille, est la plus marquée : le taux des couples avec enfants diminue le plus en points de pourcentage, tandis que celui des couples sans enfants et des familles monoparentales augmente le plus.

rentales augmente le plus.

Enfin, l'évolution du faible revenu à plus long terme, soit sur la période 1997-2005, diffère radicalement dans la région de Montréal en comparaison de toutes les autres régions, y compris l'ensemble du Québec. En effet,

Tableau 7

Nombre total et nombre à faible revenu de familles, de personnes hors famille ou d'enfants (0-17 ans), régions administratives et le Québec, 2004-2005

Région administrative	VOLET 1 : ensemble des familles et des personnes hors famille						VOLET 2 : personnes hors famille					
	Familles et personnes hors famille (total)			À faible revenu			Personnes hors famille (total)			À faible revenu		
	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart
	n	%		n	%		n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	93 190	93 540	0,4	12 990	12 800	-1,5	35 420	36 320	2,5	8 320	8 580	3,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	123 790	124 930	0,9	17 720	17 610	-0,6	43 180	45 380	5,1	11 210	11 560	3,1
Capitale-Nationale	320 760	324 030	1,0	41 610	41 520	-0,2	136 110	140 280	3,1	29 300	30 100	2,7
Mauricie	127 080	127 740	0,5	21 420	21 360	-0,3	52 330	53 370	2,0	13 660	14 020	2,6
Estrie	138 180	139 900	1,2	20 040	20 390	1,7	53 600	55 610	3,8	12 650	13 450	6,3
Montréal	904 170	909 160	0,6	193 340	195 050	0,9	428 480	436 440	1,9	112 160	115 870	3,3
Outaouais	150 450	152 390	1,3	21 340	21 590	1,2	53 620	55 560	3,6	11 890	12 750	7,2
Abitibi-Témiscamingue	64 420	64 990	0,9	9 690	9 480	-2,2	23 170	23 950	3,4	5 690	5 940	4,4
Côte-Nord	42 520	42 510	0,0	5 790	5 750	-0,7	13 980	14 300	2,3	2 860	3 020	5,6
Nord-du-Québec	13 410	13 560	1,1	2 180	2 220	1,8	3 200	3 330	4,1	660	720	9,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	45 440	45 740	0,7	6 960	6 910	-0,7	16 180	16 920	4,6	3 800	3 920	3,2
Chaudière-Appalaches	173 300	175 530	1,3	18 150	18 100	-0,3	58 970	61 330	4,0	11 610	12 080	4,0
Laval	160 470	163 170	1,7	19 270	19 760	2,5	55 150	57 460	4,2	11 160	12 030	7,8
Lanaudière	184 380	189 430	2,7	22 870	23 000	0,6	58 910	62 130	5,5	12 890	13 690	6,2
Laurentides	225 950	230 730	2,1	28 550	28 660	0,4	76 530	79 890	4,4	16 600	17 500	5,4
Montérégie	601 850	611 750	1,6	73 040	73 520	0,7	205 870	213 870	3,9	43 070	45 080	4,7
Centre-du-Québec	102 240	103 540	1,3	14 210	14 370	1,1	37 640	39 070	3,8	8 800	9 320	5,9
Le Québec	3 471 600	3 512 630	1,2	529 160	532 090	0,6	1 352 320	1 395 210	3,2	316 300	329 630	4,2

Région administrative	VOLET 3 : ensemble des familles						VOLET 4 : couples sans enfants					
	Familles (total)			À faible revenu			Couples (total)			À faible revenu		
	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart
	n	%		n	%		n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	57 770	57 220	-1,0	4 670	4 220	-9,6	23 910	24 180	1,1	1 550	1 540	-0,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	80 610	79 550	-1,3	6 510	6 050	-7,1	31 930	32 750	2,6	1 800	1 800	0,0
Capitale-Nationale	184 650	183 750	-0,5	12 310	11 420	-7,2	80 170	81 440	1,6	3 510	3 410	-2,8
Mauricie	74 750	74 370	-0,5	7 760	7 340	-5,4	32 130	32 970	2,6	2 070	2 100	1,4
Estrie	84 580	84 290	-0,3	7 390	6 940	-6,1	36 070	36 870	2,2	1 920	1 940	1,0
Montréal	475 690	472 720	-0,6	81 180	79 180	-2,5	190 330	192 140	1,0	20 380	22 700	11,4
Outaouais	96 830	96 830	0,0	9 450	8 840	-6,5	36 470	37 190	2,0	2 040	2 050	0,5
Abitibi-Témiscamingue	41 250	41 040	-0,5	4 000	3 540	-11,5	15 990	16 430	2,8	870	910	4,6
Côte-Nord	28 540	28 210	-1,2	2 930	2 730	-6,8	10 360	10 560	1,9	410	410	0,0
Nord-du-Québec	10 210	10 230	0,2	1 520	1 500	-1,3	2 240	2 320	3,6	140	150	7,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29 260	28 820	-1,5	3 160	2 990	-5,4	11 390	11 650	2,3	880	930	5,7
Chaudière-Appalaches	114 330	114 200	-0,1	6 540	6 020	-8,0	44 650	45 780	2,5	1 980	2 000	1,0
Laval	105 320	105 710	0,4	8 110	7 730	-4,7	40 500	40 630	0,3	1 820	1 930	6,0
Lanaudière	125 470	127 300	1,5	9 980	9 310	-6,7	48 570	50 200	3,4	2 320	2 390	3,0
Laurentides	149 420	150 840	1,0	11 950	11 160	-6,6	59 630	61 440	3,0	2 820	2 870	1,8
Montérégie	395 980	397 880	0,5	29 970	28 440	-5,1	157 090	160 450	2,1	6 700	7 030	4,9
Centre-du-Québec	64 600	64 470	-0,2	5 410	5 050	-6,7	26 130	26 810	2,6	1 400	1 440	2,9
Le Québec	2 119 280	2 117 420	-0,1	212 860	202 460	-4,9	847 560	863 810	1,9	52 570	55 590	5,7

Tableau 7 (suite)

Région administrative	VOLET 5 : couples avec enfants						VOLET 6 : familles monoparentales					
	Couples (total)			À faible revenu			Familles monoparentales (total)			À faible revenu		
	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart
	n	n	%	n	n	%	n	n	%	n	n	%
Bas-Saint-Laurent	25 600	25 440	-0,6	1 140	930	-18,4	8 270	7 600	-8,1	1 980	1 750	-11,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	37 450	36 540	-2,4	1 510	1 240	-17,9	11 240	10 260	-8,7	3 210	3 010	-6,2
Capitale-Nationale	76 610	75 640	-1,3	2 960	2 320	-21,6	27 870	26 680	-4,3	5 850	5 690	-2,7
Mauricie	29 960	29 390	-1,9	1 780	1 530	-14,0	12 660	12 010	-5,1	3 910	3 720	-4,9
Estrie	35 550	34 970	-1,6	2 150	1 760	-18,1	12 960	12 450	-3,9	3 320	3 240	-2,4
Montréal	194 410	189 170	-2,7	30 820	23 910	-22,4	90 950	91 410	0,5	29 980	32 570	8,6
Outaouais	43 050	42 750	-0,7	2 800	2 210	-21,1	17 310	16 880	-2,5	4 620	4 570	-1,1
Abitibi-Témiscamingue	18 780	18 470	-1,7	1 090	830	-23,9	6 480	6 150	-5,1	2 040	1 800	-11,8
Côte-Nord	12 850	12 600	-1,9	670	580	-13,4	5 320	5 050	-5,1	1 840	1 740	-5,4
Nord-du-Québec	5 490	5 290	-3,6	450	380	-15,6	2 490	2 620	5,2	940	980	4,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12 330	11 950	-3,1	770	650	-15,6	5 550	5 220	-5,9	1 520	1 410	-7,2
Chaudière-Appalaches	54 360	53 850	-0,9	1 630	1 230	-24,5	15 330	14 570	-5,0	2 930	2 790	-4,8
Laval	49 700	50 060	0,7	3 000	2 310	-23,0	15 130	15 030	-0,7	3 290	3 490	6,1
Lanaudière	58 440	58 860	0,7	2 860	2 330	-18,5	18 460	18 230	-1,2	4 790	4 590	-4,2
Laurentides	67 270	67 120	-0,2	3 440	2 620	-23,8	22 520	22 280	-1,1	5 690	5 670	-0,4
Montérégie	180 360	180 130	-0,1	8 990	7 150	-20,5	58 530	57 300	-2,1	14 280	14 270	-0,1
Centre-du-Québec	29 000	28 650	-1,2	1 470	1 220	-17,0	9 470	9 010	-4,9	2 540	2 380	-6,3
Le Québec	931 180	920 870	-1,1	67 570	53 200	-21,3	340 540	332 740	-2,3	92 720	93 670	1,0

Région administrative	VOLET 7 : enfants (0-17 ans) dans des familles comptant un couple						VOLET 8 : enfants dans des familles monoparentales					
	Enfants			À faible revenu			Enfants			À faible revenu		
	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart	2004	2005	Écart
	n	n	%	n	n	%	n	n	%	n	n	%
Bas-Saint-Laurent	31 690	30 710	-3,1	2 020	1 450	-28,2	7 440	6 810	-8,5	2 820	2 340	-17,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	46 370	44 300	-4,5	2 640	1 950	-26,1	11 120	10 380	-6,7	4 720	4 110	-12,9
Capitale-Nationale	95 710	92 820	-3,0	5 280	3 880	-26,5	26 640	25 540	-4,1	8 540	7 790	-8,8
Mauricie	36 620	35 020	-4,4	3 380	2 600	-23,1	13 280	12 250	-7,8	6 140	5 400	-12,1
Estrie	49 940	48 020	-3,8	4 300	3 270	-24,0	14 670	13 460	-8,2	5 420	4 730	-12,7
Montréal	256 860	246 430	-4,1	54 330	40 820	-24,9	93 530	94 680	1,2	45 420	47 290	4,1
Outaouais	59 280	57 450	-3,1	5 290	3 930	-25,7	20 280	19 140	-5,6	7 250	6 770	-6,6
Abitibi-Témiscamingue	26 390	25 320	-4,1	2 290	1 610	-29,7	7 680	6 950	-9,5	3 290	2 650	-19,5
Côte-Nord	16 100	15 370	-4,5	1 340	1 040	-22,4	6 230	5 800	-6,9	2 960	2 590	-12,5
Nord-du-Québec	10 800	10 280	-4,8	1 070	870	-18,7	3 830	3 810	-0,5	1 710	1 600	-6,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13 500	12 740	-5,6	1 310	1 030	-21,4	5 210	4 840	-7,1	2 200	1 850	-15,9
Chaudière-Appalaches	70 130	68 330	-2,6	3 110	2 120	-31,8	14 850	14 010	-5,7	4 470	3 950	-11,6
Laval	66 300	65 750	-0,8	5 590	4 050	-27,5	16 060	16 010	-0,3	5 040	5 210	3,4
Lanaudière	80 700	78 990	-2,1	5 770	4 310	-25,3	21 670	20 740	-4,3	7 830	6 900	-11,9
Laurentides	95 070	92 370	-2,8	6 780	4 730	-30,2	26 450	25 600	-3,2	9 150	8 470	-7,4
Montérégie	245 560	240 150	-2,2	16 890	12 410	-26,5	65 810	63 320	-3,8	22 790	21 290	-6,6
Centre-du-Québec	39 680	38 210	-3,7	2 940	2 250	-23,5	10 360	9 690	-6,5	4 070	3 520	-13,5
Le Québec	1 240 690	1 202 230	-3,1	124 310	92 320	-25,7	365 100	353 020	-3,3	143 820	136 420	-5,1

Note : Les totaux peuvent différer en raison de l'arrondissement à la dizaine.

le sommet est atteint à Montréal en toute fin de période (en 2005), tandis que, dans 15 des 16 autres régions ainsi que dans l'ensemble du Québec, il était atteint dès le début (en 1997). La tendance du faible revenu sur presque une décennie est donc à la hausse à Montréal, et à la baisse ailleurs. À Montréal cependant, la hausse demeure faible à partir de 2002.

Tableau 8

Seuils de revenu en-dessous desquels des familles comptant un couple ou des familles monoparentales sont définies à faible revenu selon la MFR, Québec, 2005

Avec enfants de 16 ans et plus	Familles comptant un couple				Familles monoparentales			
	Avec enfants de moins de 16 ans				Avec enfants de moins de 16 ans			
	0	1	2	3	0	1	2	3
0	17 934 \$	21 777 \$	25 620 \$	29 463 \$...	17 934 \$	21 777 \$	25 620 \$
1	23 058 \$	26 901 \$	30 744 \$	34 587 \$	17 934 \$	21 777 \$	25 620 \$	29 463 \$
2	28 182 \$	32 025 \$	35 868 \$	39 711 \$	23 058 \$	26 901 \$	30 744 \$	34 587 \$
3	33 306 \$	37 149 \$	40 992 \$	44 835 \$	28 182 \$	32 025 \$	35 868 \$	39 711 \$

Note : Le seuil pour une personne hors famille est de 12 810 \$.

Source : Statistique Canada, fichier FFT1.

Compilation : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

1. Une famille de recensement peut comprendre un couple marié ou en union libre avec ou sans enfants vivant à la même adresse, ou une famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants. Une personne hors famille de recensement est une personne vivant seule, ou une personne vivant dans un ménage mais qui n'appartient ni à une famille comptant un couple, ni à une famille monoparentale.

2. L'application de l'échelle d'équivalence utilisée ici procède comme suit. On attribue à la personne la plus âgée d'une famille, sinon à l'unique personne, un poids de 1. Dans le cas d'une famille de deux personnes et plus, on attribue à la deuxième personne la plus âgée un poids de 0,4. À partir de la troisième personne, on attribue un poids de 0,4 à toute personne de 16 ans et plus, et de 0,3 à toute personne de moins de 16 ans. Pour obtenir le revenu familial ajusté, on divise le revenu familial par la somme des poids.

3. Par souci d'alléger le texte, et sauf mention contraire, nous convenons que l'expression « types de familles » désigne autant les personnes hors famille que les types proprement dits de familles, soit les couples sans enfants, les couples avec enfants et les familles monoparentales.

4. La notion de rang présente un gain pour l'analyse, car il devient possible de résumer dans une échelle unique (variant ici de 1 à 17) les différences régionales du faible revenu parmi chaque type de familles. Le rang permet donc une comparaison « commode » de ces différences régionales d'un type de familles à l'autre.

5. Cette augmentation se traduit par une croissance de 6,1 % du nombre de familles monoparentales à faible revenu (contre une décroissance de 0,7 % du nombre total de familles monoparentales). Elle se traduit parallèlement par une croissance de 3,4 % du nombre d'enfants vivant en famille monoparentale à Laval, tandis que le nombre total d'enfants vivant en pareille famille décroît seulement de 0,3 %.

Les données les plus récentes sont consultables sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. Vous pouvez obtenir de l'information supplémentaire (tableaux détaillés, cartographie, définitions, méthodologie et classification) sur ces données dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec à l'adresse suivante : www.bdso.gouv.qc.ca.

Pour plus de renseignements :

Stéphane Crespo
 Direction des statistiques économiques et sociales
 Institut de la statistique du Québec
 200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
 Québec (Québec) G1R 5T4
 Téléphone : (418) 691-2411, poste 3105
 Adresse électronique : stephane.crespo@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada
 4e trimestre 2007
 ISSN 1916-0801 (version imprimée)
 ISSN 1916-081x (en ligne)

Avec l'assistance technique de : Rémi Thivierge
 Révision linguistique : Geneviève Laplante
 Sous la coordination de : Yrène Gagné
 Sous la direction de : Camille Courchesne

Institut
 de la statistique
 Québec 